AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

EDITION DE LA STATION « ALSACE ET LORRAINE »
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL: 70 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 5.508.00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61 49 50 Poste 457

IMPRIMERIE DE LA STATION « ALSACE et LORRAINE ». — Directeur-Gérant : J. THIAULT

Bulletin n° 15 — 10 juin 1981

GRANDES CULTURES

- POMME DE TERRE -

MILDIOU

La pluviométrie importante enregistrée pendant la première décade de juin a provoqué les premiers cycles de contamination et les premières taches risquent d'apparaître. La lutte contre cette maladie étant préventive, il est recommandé d'intervenir de toute urgence.

Dans cette période de grands risques, préférer un fongicide pénétrant à base de cymoxanil ou surtout systémique (métalaxyl). Consulter notre bulletin n° 13 du 27 mai concernant les caractéristiques techniques des fongicides autorisés contre le mildiou de la vigne.

DORYPHORE

De nombreuses pontes sont actuellement observées dans bon nombre de situations et les premières larves sont notées. Nous rappelons que la lutte contre le doryphore est obligatoire. Intervenir lorsque les larves les plus grosses auront la taille d'un grain de blé. Si nécessaire, joindre un insecticide à la bouillie anti-mildiou.

- MAIS -

LES TRAITEMENTS CONTRE LA PYRALE ET LES PUCERONS DU MAIS

Dans une note diffusée en juin 1980 et établie conjointement entre l'Institut National de la Recherche Agronomique (I.N.R.A.), le Service de la Protection des Végétaux (S.P.V.) et l'Association Générale des Producteurs de maïs (A.G.P.M.), ces organismes ont fait connaître leur position concernant l'usage des pyréthrinoïdes en formulation liquide dans la lutte contre la pyrale du maïs en 1980. Nous rappelons brièvement les termes de cette note :

" Depuis 1962, seules les formulations microgranulées ont été autorisées à la vente pour lutter contre la pyrale du maïs. Elles permettent, en effet :

- d'obtenir une bonne efficacité en concentrant le produit au niveau de l'aisselle des feuilles de maïs, lieu de passage obligatoire de la larve lors de la pénétration dans la tige,

- d'assurer une bonne rémanence des produits.

Par ailleurs, ainsi formulées, les matières actives souvent fortement toxiques et d'action insecticide polyvalente présentent, à l'égard des hommes, des animaux et de la faune utile, des risques limités.

L'arrivée sur le marché des pyréthrinoïdes de synthèse, à large spectre d'action et, semble-t-il, plus rémanents que la plupart des organo-phosphorés, a conduit certains agriculteurs à les appliquer en formulation liquide au moyen d'appareils classiques de pulvérisation, à un stade un peu plus précoce du maïs.

P302

.../...

Se référant à certains résultats satisfaisants obtenus l'an passé sur pyrale et considérant les effets intéressants obtenus sur des populations très abondantes de pucerons, de nombreux maïsiculteurs seront tentés d'user d'une telle méthode lors de la prochaine campagne.

Il convient de souligner le manque de recul pour juger objectivement de l'efficacité et de l'inocuité de cette technique. La rémanence des pyréthrinoïdes est encore mal connue et l'on peut émettre des craintes à l'égard d'une faune auxiliaire abondamment présente dans le maïs à l'époque des traitements, faune auxiliaire susceptible aussi de préserver les orges à l'automne d'attaques graves de pucerons".

Il s'est avéré que courant juillet 1980, des traitements par pyréthrinoïdes liquides ont été appliqués de manière généralisée, sans être autorisés à la vente, sur les maïs du Sud du Bassin Parisien afin de prévenir à la fois les attaques de pyrale et celles d'éventuels pucerons.

Au début de la deuxième décade d'août, il a été observé une pullulation exceptionnelle de pucerons (Rhopalosiphum padi) dans les zones qui avaient reçu le traitement précité.

Un questionnaire a été envoyé par l'A.G.P.M. fin août, à plus d'un millier d'agriculteurs afin de déterminer s'il n'existait pas une liaison entre les traitements par produits liquides et les fortes infestations de pucerons. L'exploitation de cette enquête tendrait à indiquer que leur application a pu avoir un effet indirect sur l'abondance des pucerons. L'utilisation d'insecticides liquides à base de pyréthrinoïdes est nettement plus néfaste qu'une intervention par microgranulés (47 % de parcelles fortement infestées, 17 % de parcelles faiblement infestées avec des liquides ; respectivement 15 % et 43 % avec des microgranulés).

Suite à une réunion organisée par l'A.G.P.M. en décembre 1980, cette enquête permettait de tirer les conclusions suivantes : "l'effet "favorisant" de certaines pyréthrinoïdes à l'égard de Rhopalosiphum padi en 1980 impose de ne pas recommander l'usage de tels produits en formulation liquide tant que les raisons de ce phénomène n'auront pas été éclaircies et que, en particulier, leur toxicité à l'égard de la faune utile n'aura pas été mieux étudiée".

/ ARBRES FRUITIERS /

- POMMIER - POIRIER -

TORDEUSES DE LA PELURE

Des attaques de tordeuses de la pelure nous sont signalées dans le secteur de SIGOLSHEIM (68). En cas de fortes attaques, utiliser l'une des matières actives suivantes : azinphos éthyl (40 g de m. a./hl), trichlorfon (100 g de m. a./hl), méthomyl (50 g de m. a./hl).

/ REPONDEURS TELEPHONIQUES /

- Alsace : (88) 60.30.10 (conseils céréales, colza, maïs, vigne),
- Lorraine : (8) 337.45.98 (conseils céréales, colza, arbres fruitiers),
- Répondeur téléphonique de la Météorologie de MEYENHEIM : (89) 81.04.47 (spécial vigne Haut-Rhin).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER